

remises par les employeurs et non réclamées par les employés au moyen de la production de déclaration d'impôt de particuliers, \$74,654,314.40.

Le montant qui n'a pas été réclamé pour l'année d'imposition 1967 n'est pas connu. Des relevés seront préparés au 31 décembre 1968.

LES SALAIRES AU PARC NATIONAL DES HAUTES TERRES DU CAP-BRETON

Question n° 497—**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):**

Quel montant a-t-on dépensé en salaires au parc national des hautes terres du Cap-Breton au cours de chaque année depuis 1958?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):

Année se				
1958-1959 terminant le	31 mars	59	\$	335,564
1959-1960 " "	le 31 mars	60	\$	329,786
1960-1961 " "	le 31 mars	61	\$	453,097
1961-1962 " "	le 31 mars	62	\$	572,574
1962-1963 " "	le 31 mars	63	\$	419,157
1963-1964 " "	le 31 mars	64	\$	349,088
1964-1965 " "	le 31 mars	65	\$	439,961
1965-1966 " "	le 31 mars	66	\$	490,476
1966-1967 " "	le 31 mars	67	\$	439,828
1967-1968 " "	le 31 mars	68	\$	416,574
				\$4,246,105

LE TEMPS ACCORDÉ PAR RADIO-CANADA AUX PARTIS POLITIQUES AU QUÉBEC

Question n° 513—**M. Caouette:**

Combien de temps la Société Radio-Canada a-t-elle attribué du 10 au 15 octobre 1968 inclusivement a) au parti Québécois, b) au Ralliement chrétien au cours de ses émissions d'information et d'émissions gratuites?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État du Canada): La Société Radio-Canada me communique les renseignements suivants: a) Réseaux français: environ cinq heures quarante et une minutes; Réseaux anglais: environ trois heures cinq minutes; b) Réseaux français: environ une heure trente minutes; Réseaux anglais: environ sept minutes.

LES DEMANDES DE GRÂCE

Question n° 539—**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):**

1. Combien de demandes le solliciteur général a-t-il reçues de la part de citoyens qui désiraient obtenir grâce d'une offense qu'ils avaient commise dans leur vie, à l'encontre du Code criminel, mais qui estiment maintenant que leur bonne conduite depuis lors justifie la suppression de leur casier judiciaire?

2. Combien de ces demandes ont été approuvées, combien ont été rejetées et combien sont actuellement à l'étude?

L'hon. George J. McIlraith (solliciteur général):

Demandes	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	Jusqu'au 30	
									sept. 1968	Total
Reçues*	21	18	21	15	45	70	152	256	158	756
Approuvées	4	0	8	9	15	9	20	40	65	170
Rejetées	10	12	26	4	24	14	29	84	64	267
Actuellement à l'étude	—	—	—	—	—	—	—	—	87	87

*Les nombres dans cette colonne comprennent les demandes et la correspondance ayant trait à l'abolition des casiers judiciaires. Plusieurs requérants, après avoir été informés de la procédure et de l'enquête approfondie qui doivent être effectuées, renoncent à leur demande ou bien ne fournissent pas les renseignements nécessaires requis avant qu'une décision soit prise.

*LES FONDS DE LA S.C.H.L. POUR LES IMMEUBLES DE CO-PROPRIÉTÉ

Question n° 544—**M. Goode:**

La Société centrale d'hypothèques et de logement utilisera-t-elle les fonds récemment affectés pour financer des immeubles de co-propriété et, dans le cas de l'affirmative, combien?

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, la réponse à la question

[L'hon. M. Côté.]

n° 544 est oui. La Société centrale d'hypothèques et de logement prendra en considération les demandes de fonds pour financer des immeubles de co-propriété de même que les demandes de fonds à l'égard d'autres genres de logement. Aucun montant précis n'a été affecté au financement d'immeubles de co-propriété.

LA PUBLICITÉ D'UNE BROCHURE DU SERVICE DE LA FAUNE

Question n° 545—**M. Paposki:**

1. Quel a été le coût du programme de publicité de 1968-1969 faite dans tous les moyens d'information en faveur de la brochure du Service canadien de la faune, intitulée *Hinterland Who's Who*?

2. Combien de fois en 1968-1969 cette brochure a-t-elle été annoncée à la télévision?

3. A combien de postes de télé au Canada cette brochure a-t-elle été montrée durant la période en question et combien de fois à chaque poste?